



HATEL-DE-JOUX (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Castellum de Jod, Chatelet-de-Jou, Castel-de-Joux, Château-de-Joux, appelé sous la première république la *Crochère*, village de l'arrondissement de Saint-Claude, canton et bureau de poste de Moirans, perception de Saint-Lupicin, paroisse d'Étival ; à 2 km d'Étival, 20 de Moirans, 30 de Saint-Claude et 30 de Lons-le-Saunier.

Altitude : 811^m.

Il est limité au nord par la Frasnée et Crilla, au sud par Étival et Meussia, à l'est par les Piards et Prénovel, et à l'ouest par la Frasnée, Clairvaux, Soucia et Thoiria. La Crochère, le moulin du Franois et les Baraques de la forêt font partie de la commune.

Il est traversé par la route départementale n° 18, de Clairvaux à Saint-Claude, par les chemins vicinaux tirant à Prénovel, aux Piards, à Meussia, à la Frasnée et à la Crochère, par le ruisseau de la Rayette ou de *Cymante*, par les biefs de Chatel-de-Joux, de la Scie et le bief Jeannier, qui y ont leur source, et enfin par le bief du Franois.

Ce village est situé dans la région des montagnes de la rive gauche de l'Ain, au fond d'une gorge hérissée de petits monticules. Les maisons sont échelonnées sur les bords de la route de Clairvaux à Saint-Claude et très rapprochées les unes des autres. Elles sont d'un aspect misérable, construites en pierre et couvertes en bardeaux, à l'exception de deux, couvertes en tuiles. La plupart n'ont qu'un rez-de-chaussée.

Population : en 1790, 100 habitants ; en 1846, 253 ; en 1851, 216, dont 107 hommes et 109 femmes ; population agglomérée 170 ; population spécifique par km carré, 15 habitants ; 46 maisons, savoir : 40 à Chatel-de-Joux et 6 à la Crochère ; 53 ménages.

Les habitants n'émigrent pas.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1792.

Vocable : Assomption de la sainte Vierge. Paroisse d'Étival.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales a reçu les cotes 3 E 2481 à 2485, 3 E 7871, 3 E 10553 à 10555 et 3 E 11355. Tables décennales : 3 E 1233 à 1241.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 214, 5 Mi 1211, 2 Mi 865, 2 Mi 1699 et 1700, 5 Mi 12 et 13 et 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1834 ; surface territoriale, 1412^h 87^a, divisés en 1227 parcelles que possèdent 149 propriétaires, dont 89 forains ; surface imposable, 1403^h 08^a, savoir : 1224^h 62^a en bois, 111^h 97^a en prés, 79^h 54^a en terres labourables, 76^h 89^a en pâtures, 5^h 24^a en broussailles, 3^h 39^a en friches, 1^h 21^a en sol et aisances des maisons, 30^a 90^c en jardins, 8^a en murgers, d'un revenu cadastral de 8.810 fr. ; contributions directes en principal, 1.447 fr.



Il y a un lac peu poissonneux , appelé le lac *de l'Accensière*, de 18^a.

Il y avait, au pied de la montagne du château, un vaste étang supprimé depuis de longues années.

Le sol, montagneux, produit du blé, de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre, du chanvre, du foin, peu de betteraves, de fruits et de fourrages artificiels.

On importe les trois quarts des céréales et tout le vin nécessaires à la consommation.

Le revenu réel des propriétés est de 4 fr. 50 c. pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes et des chèvres. 10 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire du sable vitrifiable, du sable ordinaire exploité, et des carrières de mauvaise pierre à bâtir, aussi exploitées.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Clairvaux.

Il y a au hameau de la Crochère, deux moulins à farine à deux tournants, l'un avec une scierie mécanique à deux lames et un battoir à blé, l'autre avec une scierie à une lame.

Les patentables sont : un aubergiste, un voiturier, un cordonnier, un charron, un marchand boucher et un menuisier.

La principale ressource des habitants consiste dans l'abattage et le transport des bois. Ils négligent l'agriculture pour se livrer à ces travaux.

Biens communaux : une maison commune construite en 1840, contenant la mairie, le logement du fruitier, celui de l'instituteur, et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 22 garçons et 18 filles ; un chalet communal, dans lequel on fabrique annuellement 4.500 kg de fromage, façon Gruyère, une chapelle, deux fontaines avec, lavoirs et abreuvoirs, et 168^h 93^a de pâtures, bois et terres, d'un revenu cadastral de 558 fr.

Bois communaux : 84^h 06^a, dont 70 stères sont délivrés annuellement. Essence dominante : sapins.

Budget : recettes ordinaires, 1.261 fr. ; dépenses ordinaires, 1.087 fr.

NOTICE HISTORIQUE

La terre de Saint-Claude et les villages bâtis sur ses frontières offrent aux recherches des antiquaires un champ d'autant plus vaste qu'ils ont été jusqu'à présent à peu près inexplorés. Sans parler de la ville d'Antre, dont l'existence antique est attestée par des preuves concluantes, on peut trouver sur le sol des montagnes de la rive gauche de l'Ain, des traces évidentes du séjour qu'y firent les Romains. Cette contrée dut paraître assez importante et assez à craindre pour qu'on l'occupât militairement. Une voie, mentionnée dans les plus anciennes chartes de l'abbaye de Saint-Claude et qui était probablement d'origine gauloise, passait par Clairvaux, Hautecour, Chatel-de-Joux, Estival, Saint-Claude, et se dirigeait sur Genève. Elle suivait à peu près la même direction que la route départementale actuelle. Sur plusieurs points de cette ligne, on trouve des témoignages irrécusables de la présence des Romains. L'existence de Clairvaux, comme bourgade gauloise et romaine, ne peut être mise en doute. A Hautecour, on a trouvé deux vases de terre noire, provenant d'une sépulture antique, un vase plein de monnaies romaines et une médaille d'Alexandre Sévère. A Estival, depuis 1806, époque à laquelle on découvrit un vase rempli de monnaies d'argent du Bas-Empire, on a ramené à la lumière une trentaine de pièces aux types de Gordien, de Philippe, de Décius, d'Otacilla Severa, de Commode et de Dioclétien. Chatel-de-Joux est entre Hautecour et Estival. Il est probable qu'à l'époque gallo-romaine, il y avait dans ce dernier lieu un *castrum*, et à Chatel-de-Joux un *castellum*.

L'emplacement était très convenable pour une forteresse. Le château s'élevait au sommet d'un rocher naturellement escarpé, sur le passage d'une voie, à peu de distance de la ville gauloise de Clairvaux. L'ancien nom de *Castellum*, de Châtelet, indique une origine romaine. Il paraît avoir été placé sous la protection de Jupiter, car *Jou* est le véritable nom de ce dieu, dont *Jovis* est le génitif. Jupiter-Animon avait un temple à la ville d'Antre. Une dénomination qui confirme notre conjecture, c'est que près du

château est un terrain appelé le champ du *Grand-Dieve*, qui en patois du pays signifie grand dieu. Une remarque essentielle à faire, c'est que le mot *Joux* appliqué au village de Chatel, n'a pas la même étymologie que celui qui désigne la terre de Saint-Oyan. Dans ce dernier cas, il signifie montagnes couvertes de sapins, et ne s'est jamais écrit *Jod*, tandis que dans les anciens titres de l'abbaye du Grandvaux, il est souvent fait mention de la terre de Jod, en parlant du territoire des Piards et de Prénovel.



Il est probable que cette terre de Jod est le lieu désigné dans le diplôme de Lothaire I^{er}, de l'an 850, sous le nom de *Jaidis*. Au moyen-âge, Chatel-de-Joux était un poste important. Il séparait la baronnie de Moirans de celle de Clairvaux, et ces deux dernières de la terre du Grandvaux ; aussi, sa possession fut-elle vivement disputée. Après des luttes prolongées, un traité intervint en 1234, entre l'abbé de Saint-Claude et Ponce de Cuisel, sire de Clairvaux ; par cet acte, il fut convenu que ce dernier aurait le château de Joux avec ses dépendances, à charge d'en faire hommage à l'abbé, qu'Estival et Ronchaux leur appartiendraient indivisément par moitié, et que Ponce renonçait à toutes ses prétentions sur les pâturages de Saint-Lupicin.

Seigneurie : Chatel-de-Joux était le chef-lieu d'une seigneurie qui comprenait le village de ce nom, moitié de Ronchaux et d'Estival, le quart des Piards et de Prénovel. Les droits seigneuriaux étant les mêmes que ceux qui pesaient sur les différentes localités comprises dans la baronnie de Clairvaux, nous les rappellerons d'une manière générale à l'article *Clairvaux*. Les habitants de Chatel-de-Joux et d'Estival devaient guet et garde au château la nuit et le jour. La justice était administrée par le bailli et le châtelain de Clairvaux. Le signe patibulaire à trois piliers était élevé sur une éminence, au bord du grand chemin de Saint-Claude, en un lieu appelé le *Mollard des Fourches*.

Seigneurs : Les sires de Clairvaux possédaient cette seigneurie en toute justice, sous la mouvance de l'abbé de Saint-Claude. Elle servit quelquefois d'apanage à une fille ou à un cadet, mais elle fut définitivement réunie entre les mains de MM. de Beaufremont, héritiers de la maison de Villers-Sixel, qui elle-même avait succédé par une alliance à celle de Clairvaux. En 1483, Pierre de Villers-Sixel se qualifiait de seigneur de la Rochelle et de Chatel-de-Joux.

Château : Le château était bâti au sommet d'une montagne, en forme de cône tronqué, qui domine le village au nord. Il occupait une surface d'environ 20 ares. Le rocher sur lequel il était assis, s'élève à pic au nord-est et au sud-ouest, à près de 40 mètres de hauteur. Le seul coté accessible était défendu par un fossé large et profond. Un chemin tortueux serpentait contre les flancs de la montagne et conduisait à une grosse tour servant de donjon, qui dominait les autres constructions. Il ne reste de cette forteresse que les traces des murs d'enceinte et un tronçon de la tour. La vue dont on jouissait depuis ce château était bornée par une ceinture de rochers couverts de sapins, et d'un aspect sauvage. Une seule échappée au nord, laisse apercevoir les monts Poupet et les campagnes qui s'étendent au-delà. On manque de détails sur les événements dont ce lieu dut être le théâtre à l'époque féodale. Il est probable qu'il joua un rôle important dans les guerres que se faisaient les nobles maisons de Vienne, de Montmoret, de Commercy et de Clairvaux, pour s'arracher les dépouilles de l'abbaye du Grandvaux. Le château existait encore en 1667, ce qui fait supposer qu'il ne fut détruit qu'après la réunion de la Franche-Comté, par ordre de Louis XIV.

Paroisse : Chatel-de-Joux dépendit de la paroisse de Clairvaux, jusqu'à l'érection de la chapelle d'Estival en cure (1780), époque à laquelle il fut réuni à cette dernière église. La dîme se partageait entre le prieur de Clairvaux, le seigneur et l'abbé de Saint-Claude.

Chapelle : Sur une éminence au nord-ouest du village, est une chapelle dédiée à saint Claude, dont on célèbre la fête le 6 juin. Elle date du XVII^e siècle, est orientée et se compose d'une nef voûtée, précédée d'un porche sur lequel s'élève un clocher construit depuis peu de temps. Ce clocher renferme une ancienne cloche qui provient de la chapelle du château.